

AGRICULTURE : POURQUOI SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE (FREXIT) ?

- **Mettre fin aux accords de libre-échange**, qui ruinent nos agriculteurs en les exposant à une concurrence déloyale avec le reste du monde. Rappel : la Commission européenne possède la compétence exclusive sur le commerce.
- **Mettre un terme à la concurrence déloyale interne à l'Union européenne.** La concurrence des autres pays de l'UE est la première concurrence déloyale à laquelle sont confrontés nos agriculteurs (ex : fruits et légumes espagnols ou italiens, porc et lait allemands, céréales et volaille d'Europe de l'Est, etc.). Selon les secteurs, et en fonction de nos intérêts, l'instauration de quotas ou de barrières tarifaires doit pouvoir être envisagée à l'encontre des pays européens comme de n'importe quel autre pays.
- **Bloquer les produits agricoles ukrainiens.** En dépit des demandes de tous les agriculteurs européens, la Commission européenne a reconduit en février 2024 pour un an les exemptions de droits de douanes sur l'importation des matières agricoles ukrainiennes, incluant le poulet, dont les conditions d'élevage en Ukraine ne respectent aucune norme.
- **Rétablir les prix planchers pour assurer un revenu décent pour nos agriculteurs.** Uniquement possible si on quitte l'UE afin de pouvoir mettre des droits de douanes sur les productions extérieures dépourvues de prix planchers, autrement cela aggraverait la concurrence déloyale déjà existante.
- **Supprimer la PAC, ses normes absurdes (tel que le taux de jachère obligatoire) et ses contraintes administratives.** La PAC, qui désigne l'ensemble de la politique agricole européenne (pas simplement le système de subventions), doit être remplacée par une politique agricole française, indépendante. À RAPPELER : les 9 milliards d'euros que les agriculteurs français perçoivent en moyenne chaque année au titre de la PAC sont financés à 100% par la France, contributrice nette à l'Union européenne.
- **Bâtir une véritable souveraineté alimentaire.** En retrouvant la maîtrise de notre commerce et de nos règles de marché, en mettant en place un patriotisme économique favorisant les produits français, en planifiant selon nos besoins et nos capacités nos différentes productions, la France est capable de rebâtir une agriculture puissante, exportatrice, à même d'assurer notre souveraineté alimentaire.
- **Bannir les insectes et les larves de notre alimentation.** La Commission européenne a autorisé les industriels à utiliser des insectes dans l'alimentation, en vertu de plusieurs directives européennes adoptées en 2021 puis 2023.